

CDD - Periode d'essais

Par **popo**, le **02/06/2011** à **09:27**

Merci Camille... Je me disais la même chose, étant étudiant en licence de gestion, cela me sembler anormal. merci pour votre clarification. j'aurai une autre question, j'ai aussi une personne qui est sous CDD de 5 mois, avec une période d'essais d'un mois, (cette période déjà n'est pas légal d'après le code) car elle est de 2 semaines pour un CDD de 6 mois!! ai-je raison ou pas? Est que je peux mettre fin a son contrat si une ou deux fois la semaine est ce pendant 3 semaines déjà, elle arrive en retard de 5-10mins le matin, est qui perdure dans la 4ieme semaine. Si oui quelle est les formalités a respecter?

Merci encore pour votre soutien car je suis a la ramasse grave!!!

Popo